**Déclaration liminaire à l’occasion de la conférence de presse relative au projet de loi portant allègement des conditions d’exécution du programme de projets Partenariat Public Privé .**

**Ouagadougou le 2 juillet 2017**

Mesdames et messieurs les journalistes,

L’APMP par ma voix voudrait tout d’abord vous remercier d’avoir fait le déplacement de cet après-midi à la faveur de cette conférence de presse. Elle vous réitère toute sa gratitude pour les efforts que vous fournissez au quotidien pour informer les Burkinabè.

Chers amis de la presse, la rencontre de cet après-midi a pour but de vous donner des informations relatives à un projet de loi portant allègement des conditions d’exécution du Programme de Projets Partenariat Public Privé que certains esprits malsains tentent présenter comme étant l’arnaque du moment. De quoi s’agit-il ?

Le Gouvernement vous le savez a initié un projet de loi déposé à l’Assemblée Nationale, dont l’examen doit intervenir le lundi 3 Juillet 2017 dans le but d’apporter une réponse urgente face à trois constats majeurs :

**- la lourdeur des procédures de passation des marchés au Burkina Faso, singulièrement celles des PPP**

**-le faible taux de contractualisation des PPP dans notre pays ;**

**-l’urgence des besoins en matière d’investissements**.

Il est à noter que le Burkina accuse un retard incontestable dans certains domaines clé, tel le social, les infrastructures, la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour juguler cette situation, une mobilisation importante de ressources s’avère nécessaire et pour cela, des investissements majeurs doivent être faits dans le but de lutter efficacement contre la pauvreté.

Vous noterez avec nous que l’Aide Publique au Développement est en baisse depuis maintenant de nombreuses années. A cela s’ajoute la faiblesse des ressources propres du pays, rendant difficile la satisfaction légitime des nombreuses attentes de nos populations.

En pareille circonstance, le Partenariat Public Privé est l’une des options probantes de mobilisation des moyens nécessaires pour la réalisation de ces grands projets structurants.

Il sera en effet difficile d’amorcer un véritable décollage économique et un mieux-être des populations si des investissements majeurs ne sont pas effectués dans les secteurs sociaux de base et dans les infrastructures. En attendant une réforme définitive de la loi portant régime juridique des PPP au Burkina Faso qui date de 2013 et qui montre des limites objectives en bien de ses points. La complexité et la longueur de ses procédures de contractualisation sont un véritable frein à la matérialisation concrète de projets pourtant matures.

Cette lenteur constatée a un impact négatif sur la croissance économique avec toutes les conséquences que vous imaginez pour nos braves populations déjà en proie à des réalités difficiles au quotidien.

Ce projet de loi vise l’allègement des procédures de contractualisation dans le domaine spécifique des PPP.

**Trente-huit (38) projets essentiels dans divers secteurs prioritaires sont pour le moment ciblés par ce projet de loi :**

* **la construction de CHU,**
* **La construction de CHR,**
* **La construction de CMA,**
* **La construction de CSPS,**
* **l’acquisition d’ambulances,**
* **la construction de 45 collèges,**
* **La construction de 13 lycées scientifiques,**
* **La construction de cités universitaires,**
* **La construction de restaurants universitaires,**
* **La construction de centrales thermiques, hydroélectriques et solaires,**
* **la réhabilitation de 60 AEPS,**
* **la réalisation de 2000 forages,**
* **l’installation d’un abattoir frigorifique moderne,**
* **la réalisation d’une unité de fabrique de vaccins pour animaux,**
* **l’autoroute Ouaga Bobo,**
* **le bitumage de voies,**
* **la mise en place d’unité de production d’engrais,**
* **la mise en place d’une unité de montage de tracteurs agricoles,**
* **le projet de construction du backbone en fibre optique.**

Malgré la pertinence de la démarche, il est des chapelles politiques qui trouvent à redire, prouvant une fois de plus qu’elles privilégient leurs intérêts propres au détriment de celui de notre Peuple.

Nous constatons en effet que certains responsables de l’opposition s’agitent et tentent comme d’habitude de travestir les faits. Des mots d’ordre sont même lancés pour disent ils « **empêcher le vote de cette loi**». Cela n’est pas responsable pour des individus censés agir dans un cadre républicain.

Nous en appelons à la vigilance de nos populations afin de ne pas se laisser distraire par des propos mensongers et populistes de politiciens aux abois qui gagnerait à s’occuper de leurs problèmes internes qui les plongent dans un désarroi intellectuel et mental profond. Leur agenda qu’ils pensent cacher est visible comme une grosse mouche dans un verre de lait : **empêcher coûte que coûte la réalisation du Programme pour lequel le Président Roch Marc Christian KABORE a été élu.**

Les mêmes individus avaient prédit il y’a quelques mois l’échec de la Table Ronde des bailleurs de fonds du PNDES.

Ces oiseaux de mauvais augure constatent aujourd’hui que notre gouvernement a la capacité de mobiliser des ressources nécessaires à la réalisation pleine et entière du programme pour lequel le Président du Faso a été élu. Ils fournissent par eux même la preuve que nous avons de grandes ambitions pour ce pays et que nous sommes capables de mobiliser les ressources nécessaires à leur réalisation. Quant à leur insinuation selon laquelle l’allègement de ces procédures n’auraient d’autres objectif que de distribuer des marchés à des proches afin d’engranger des trésors de guerre à des fins politiques, cela relève de la pure malhonnêteté intellectuelle. En effet , faudrait-il rappeler que le projet de loi a prévu un dispositif de contrôle associant tous les corps d’Etat investis à cet effet dans un système de contrôle à priori et à postériori.

Comment comprendre une telle attitude ondoyante et diverse. Des politicards qui changent d’opinion au gré du vent comme de véritables girouettes. Ce sont ces mêmes individus qui crient à tout bout de champ que rien ne va, et qu’aucune solution n’est proposée par le gouvernement actuel. Une fois que des initiatives majeures et audacieuses comme celle-là sont prises, les mêmes individus tentent de les empêcher. Qu’ils se le tiennent pour dit : nul ne fera barrage à la marche de notre Peuple vers son développement. Ces projets dont l’importance n’est plus à souligner auront un impact réel sur la relance économique de notre pays, la création de richesses et de nombreux emplois pour nos populations laborieuses. Nul doute que les députés patriotes qui comprennent les attentes de notre Peuple et qui sont soucieux de son bien-être ne marchanderont pas leur vote pour que ce projet de loi soit adopté.

Quant à l’appel à la rue, nous attirons l’attention de l’opposition qu’elle n’en a pas le monopole. Après l’avoir battue dans les urnes lors des élections passées, l’APMP est prête à riposter sur le terrain que cette opposition non républicaine aura elle-même choisi. Nous avons les énergies nécessaires pour aller jusqu’au bout de l’engagement que nous avons pris de réaliser notre programme, n’en déplaise à des politiciens de salon qui n’ont d’autres agendas que leurs intérêts personnels et égoïstes

Voilà en substance chers amis de la presse l’essentiel de ce que nous tenions à partager avec vous à propos de ce projet de loi que d’aucuns utilisent pour faire monter artificiellement le mercure social dans le but de masquer le désarroi profond dans lequel ils se trouvent en voyant s’activer les différents leviers qui conduiront nos populations vers un Développement Humain Durable.

Je vous remercie

L’Alliance des Partis de la Majorité Présidentielle